



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

Section CSI Lyon

Déclaration liminaire au CTPS du 15 décembre 2009

Les agents de la DGFIP croulent sous le poids des réformes et du manque de moyens pour accomplir leurs missions dans des conditions décentes.

Ils souffrent de la perte de sens de leur travail, d'un management obsédé par la satisfaction des indicateurs.

Ce tableau dressé à grands traits n'a d'autre finalité que de sacrifier les missions du service public et les outils de solidarité sociale sur l'autel de la réduction des coûts et de l'emploi.

A la DGFIP c'est 2569 emplois supprimés en 2010 dont 44 dans les CSI ce qui correspond à 2 emplois sur trois départs à la retraite qui sont supprimés. De plus nous n'avons pas connaissance des suppressions d'emploi dans les DIT.

Cette situation est inacceptable !

Dans les services informatiques, le flou est de rigueur concernant l'avenir. L'Administration refuse de communiquer aux représentants du personnel les conclusions des groupes de travail techniques.

Nous vous demandons de transmettre à la Centrale nos revendications :

- **La communication rapide d'un Schéma Directeur de l'Informatique.**
- **La publication rapide de la cartographie des DLI.**
- **La communication rapide d'une vision globale de l'assistance en tenant compte de tous les circuits et de tous les acteurs.**

Vous nous convoquez aujourd'hui pour un CTPS qui devrait débattre des nouvelles missions au CSI de Lyon.

Une fois de plus, les documents préparatoires sont incomplets voir pour certains erronés.

La mission d'hébergement des serveurs a démarré au 1er septembre alors que la répartition des tâches entre le CDS de Noisiel et le CSI de Lyon n'est même pas définie. Nous n'avons toujours pas de réponses de la Centrale concernant l'opération de mise à l'état de l'art des salles blanches alors que le dossier a été déposé en mai 2009. Nous espérons que ce dossier n'aura pas les mêmes suites que le dossier immobilier du CSI ...

Nous restons vigilants sur le dimensionnement de l'Equipe De Proximité si le projet est adopté par la Centrale.

Au PSN Plateau, nous condamnons fermement le rôle joué par le prestataire externe. Nous demandons qu'une solution rapide soit mise en oeuvre afin de faciliter le travail des agents.

Sur les emplois au CSI, vous nous présentez le TSM au 31/12/2009. A la lecture de ce document, nous constatons 2 suppressions d'emploi A et 1 emploi C PAU pour l'année 2009.

Combien de suppressions en 2010 sachant que les départs à la retraite s'accroissent au CSI ?

Nous terminerons par le pire du pire, nous voulons parler de la mission Plateau Unique Virtuel. L'Administration, à grand renfort de communication a décidé de le mettre en place dans 3 CSI au 15 décembre. Les représentants du personnel n'ont eu que quelques informations durant le séminaire du 10 et 11 décembre. Les outils dits «adaptés» ne sont pas disponibles voir à l'état de conception et ceux en place ne sont même pas actualisés.

Dans ces conditions, l'ouverture de la mission au 15 décembre qui devait alléger les contraintes pour les agents promet une belle «pagaille». Les utilisateurs et les agents de l'Assistance seront une nouvelle fois les victimes d'une réforme mal préparée et réalisée dans la précipitation.

En cohérence avec le boycott du CTPC par les représentants de l'Union Snui-Sud Trésor et pour toutes les raisons développées ci-dessus, nous ne siégerons pas au CTPS de ce jour.

Les agents et leurs représentants attendent plus de respect et de reconnaissance, et revendiquent un service public de qualité et de proximité.